## Index Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes en France en 2024

## Publication de la note et des résultats obtenus par la Société Hitachi Rail GTS France pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

Conformément aux dispositions de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel dite « loi Avenir » du 5 septembre 2018, visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, la Société Hitachi Rail GTS France publie son index égalité professionnelle égalité entre les femmes et les hommes.

Au titre de l'année 2024, la note obtenue par la Société Hitachi Rail GTS France est en forte progression passant à 87 points contre 73 en 2023.

De façon détaillée, les notes obtenues pour chaque indicateur sont les suivantes :

- Ecart de rémunération : 37 points (sur 40)
- Ecart d'augmentation : 20 points (sur 20)
- Ecart de promotion : 15 points (sur 15)
- Pourcentage de femmes augmentées au retour d'un congé maternité : 15 points (sur 15)
- Nombre de femmes et d'hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0 point (sur 10)

Ce score reflète l'engagement de la Société pour garantir le développement de carrière des femmes et sa volonté de refuser toute forme de discrimination. Elle souligne que pour l'année 2023, le score obtenu était lié à des raisons structurelles ; l'écart constaté au profit des hommes pour l'indicateur 2 s'expliquant par une proportion plus importante d'embauches de femmes au premier semestre de l'année 2023, le salaire des nouveaux embauchés n'évoluant que l'année suivant leur embauche.

En outre, l'année 2024 a été marquée par de nombreuses actions en faveur de la diversité et la signature d'un accord triennal relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes le 8 mars 2024. Cet engagement sera poursuivi sur l'année 2025 et les suivantes pour garantir l'égalité des chances au sein de l'entreprise.

## Gender Pay Gap report in France in 2024

## Publication of the score and results obtained by Hitachi Rail GTS France for the period from January 1 to December 31, 2024

In compliance with the law on the freedom to choose one's professional future referred to as "Loi Avenir" of September 5, 2018, designed to eliminate pay gaps between women and men, Hitachi Rail GTS France is publishing its 2024 Gender Gap Report.

For the year 2024, the score obtained by Hitachi Rail GTS France has significantly increased to 87 points, compared with 73 in 2023.

In detail, the scores obtained for each indicator are as follows:

- Pay gap: 37 points (out of 40)
- Increase gap: 20 points (out of 20)
- Promotion gap: 15 points (out of 15)
- Percentage of women increased upon return from maternity leave: 15 points (out of 15)
- Number of women and men among the 10 highest earners: 0 points (out of 10)

This score reflects the Company's commitment to ensuring the career development of women and its determination to reject all forms of discrimination. It emphasizes that for the year 2023, the score obtained was linked to structural reasons; the gap observed in favor of men for indicator 2 is explained by a higher proportion of women hired in the first half of 2023, the salary of new hires only changing the year following their hiring.

In addition, the year 2024 was marked by numerous actions in favor of diversity and the signing of a three-year agreement on gender equality on March 8, 2024. This commitment will be continued over the year 2025 and subsequent years to guarantee equal opportunities within the company.